

Projet de parc éolien : ça souffle de nouveau à Jouhet

Trois promoteurs éoliens prospectent à Jouhet, où un projet a déjà été refusé par la préfecture. Les opposants se remettent en ordre de marche.

Un peu plus d'un an après l'abandon définitif du projet de parc éolien de Cabarette, à Jouhet, trois autres sociétés prospectent dans cette petite commune de la vallée de la Gartempe, entre Montmorillon et Saint-Savin. La plus avancée est Enertrag, qui a obtenu un feu vert du conseil municipal le 3 novembre dernier pour lancer une étude environnementale et une étude d'impact. Les associations qui étaient montées au créneau contre le projet d'Eole-Res, il y a quelques années, se sont remises en ordre de marche. L'Association pour la sauvegarde de la Gartempe et le Vent tourne à Jouhet, rejointes par Anima Jouhet (présidée par Annie Brugier-Thoreau, maire de 2014 à 2020) ont diffusé un premier courrier dans les boîtes aux lettres la semaine dernière.

Les nouveaux élus favorables aux études

Le document rappelle les causes d'échec des deux précédents projets : pas assez de vent pour le premier (Nordex en 2005), refus de la préfecture afin de préserver le paysage naturel, la biodiversité et le patrimoine pour le second (Eole Res en 2019).

« Pourquoi ce nouveau conseil municipal s'entête-t-il [...] à soutenir des projets qui n'ont aucune chance d'aboutir, et qui

ne portent en eux qu'une image de destruction de notre cadre de vie et de notre riche patrimoine architectural et paysager, qui méritent nettement mieux comme opération de valorisation », s'interrogent les trois associations.

Cette réaction n'est pas une surprise pour le maire Dominique Raban, premier adjoint de 2014 à 2020 : « Chacun a le droit de s'exprimer. Il y a aussi des gens qui ont un intérêt pour l'éolien. Le conseil a voté favorablement, cela traduit la sensibilité des nouveaux élus. »

L'éolien pourrait apporter des recettes fiscales dont cette commune, au budget serré, a besoin : « L'intérêt est financier. Mais on entend aussi préserver notre vallée. On peut accepter l'éolien dans une zone où l'environnement est respecté. L'enquête publique permettra de mettre en exergue les contraintes, les positions de chacun et le respect de l'environnement. »

Le conseil municipal devrait se prononcer en janvier sur les demandes de deux autres entreprises, Solvéo Énergie et Énergie Team (1), qui souhaitent également implanter des éoliennes à Jouhet. D'ici-là, Dominique Raban prévoit de recevoir les habitants qui se sont déjà manifestés directement auprès de lui contre ces projets.

Sébastien Kerouanton

(1) Société spécialisée dans l'éolien, basée dans les Hauts-de-France, à ne pas confondre avec son homonyme locale Energies Team, PME de Montmorillon.



En 2014, la société Eole Res avait installé ce mât de mesure à Jouhet. La préfecture puis le tribunal administratif ont bloqué la construction du parc envisagé.

à suivre

Un autre projet en cours à Haims

A Haims, la société Énergie Team a également prospecté auprès des propriétaires et exploitants de parcelles agricoles propices à l'implantation d'éoliennes. Le conseil municipal ne s'est pas encore prononcé pour autoriser ou non le lancement des premières études. « Jusqu'à présent, on a laissé les sociétés travailler, en espérant qu'elles aient des refus des propriétaires, explique le maire Christophe Androdias, qui reçoit plusieurs sollicitations en mairie chaque semaine. On a appris il y

à quelques jours qu'Énergie Team a eu des accords. Le conseil municipal va donc devoir se prononcer. On est au pied du mur ».

Le maire de Haims se dit « neutre » sur la question de l'énergie éolienne : « Il y a du pour et du contre. J'assume cette réponse un peu normande. Ce que je vois surtout, ce sont les problématiques pour les habitants, l'arrivée des associations opposées aux éoliennes, etc. Inévitablement, c'est une source de pagaille. »